

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE FEURS
COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY LESTRA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14

Contre : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre SIMONE, Maire

Date de convocation : 13/05/2025

PRESENTS : M. Pierre SIMONE, M. André MICHEL, Mme Marie-Claire GARIN, M. Philippe FAYOLLE, Mme Béatrice RODRIGUES, Mme Isabelle MARJOLLET, Mme Sylvie SECOND, M. Christophe FERRIER, Mme Olivia SEON, M. Jean-Christophe VOUTE, M. Jimmy GOUGAUD, M. Bernard GAGNIERE

ABSENTES et EXCUSEES : Mme Chrystelle MALIGEAY qui donne pouvoir à M. Bernard GAGNIERE, Mme Amélie FLODROPS qui donne pouvoir à Mme Béatrice RODRIGUES

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bernard GAGNIERE

N° 2025-05-20-05

OBJET : Convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et la Commune de Saint-Barthélemy Lestra pour la mission d'instruction des autorisations d'urbanisme

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention a été signée avec la Communauté de Communes de Forez-Est pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

La dématérialisation des procédures doit être mise en œuvre dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Celle-ci suppose une adaptation de la convention actuellement en place.

La convention proposée a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre du service, ainsi que les rôles dans un contexte de dématérialisation.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention, et demande au Conseil Municipal l'autorisation de la signer

VOTE

Le conseil municipal

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents

1° **Approuve** la convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et la Commune de Saint-Barthélemy Lestra pour la mission d'instruction des autorisations d'urbanisme.

2° **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention

3° **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,
Bernard GANIÈRE

Le Maire,
Pierre SIMONE

